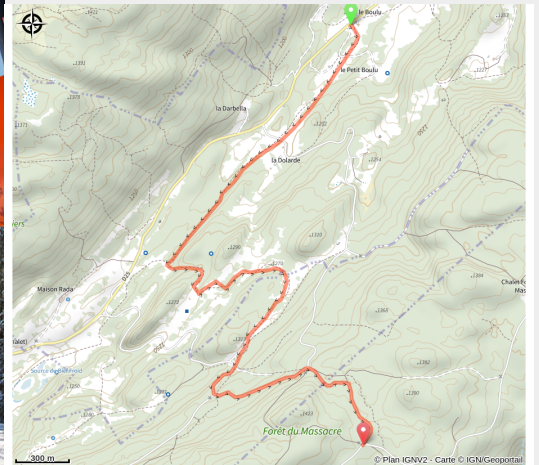


GTJ ski : La Darbella - Carrefour du Massacre

Station des Rousses - Prémanon (39220)



(Laurent Cheviet)



Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur : 5.0 km


Dénivelé positif : 221 m

Type : Fermé

Itinéraire

Départ : La Darbella

Arrivée : Carrefour du Massacre

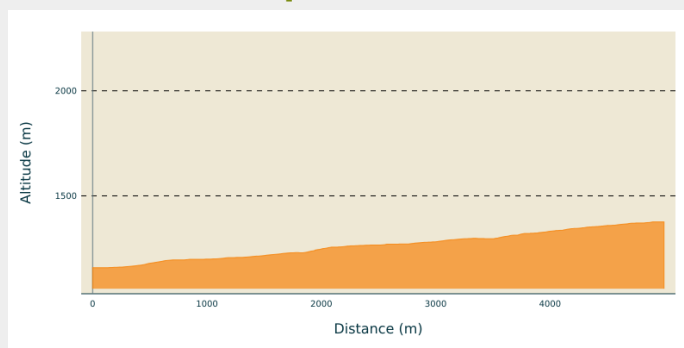
Balisage :  Itinéraire Grande traversée du Jura

Communes : 1. Prémanon (39220)

2. Lamoura (39310)

3. Lajoux (39310)

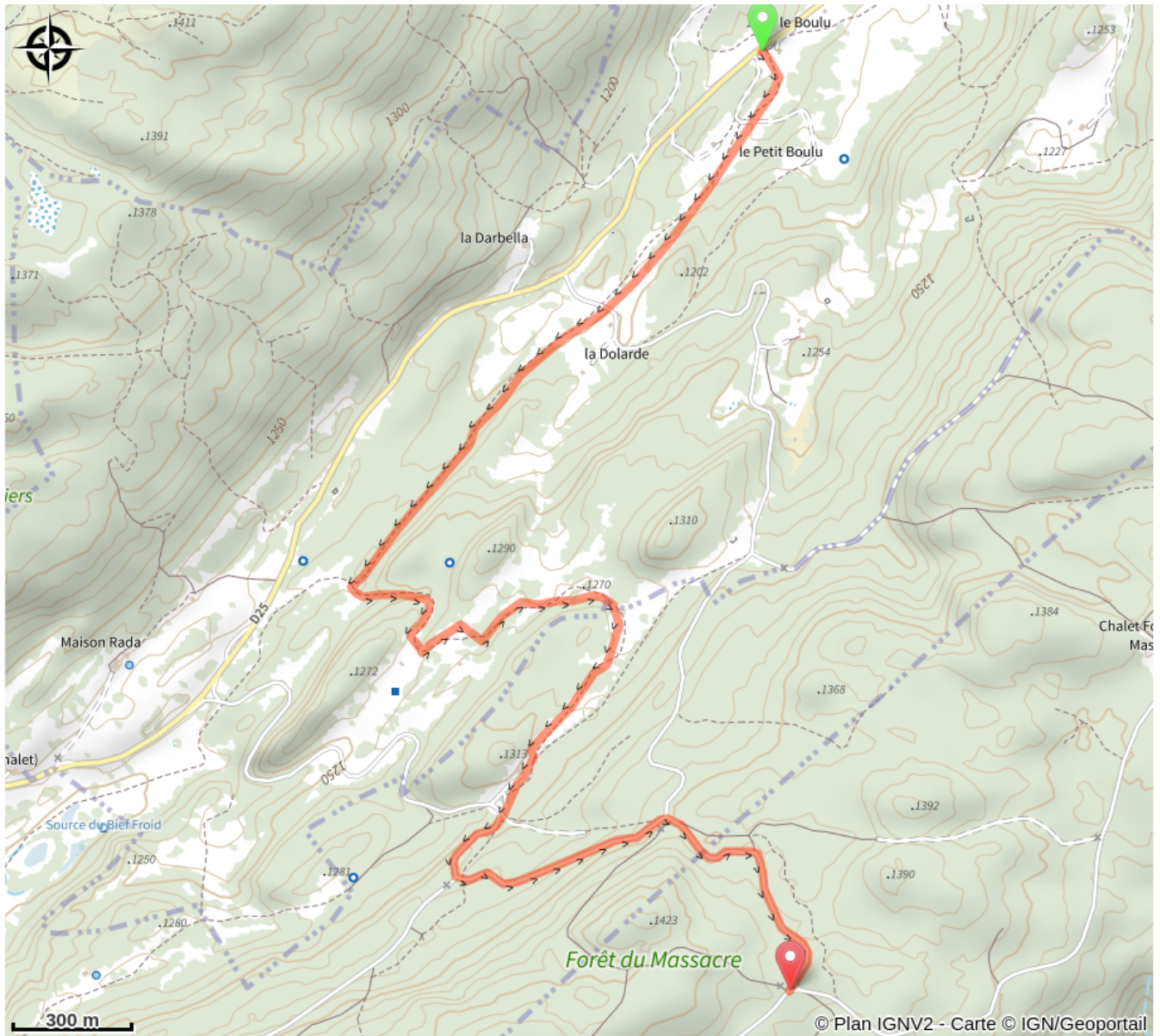
Profil altimétrique



Altitude min 1158 m Altitude max 1376 m

Les Rousses - Lajoux : Peu après la station des Rousses, la trace rejoint la forêt du Massacre, avec la forêt du Risoux elles sont le refuge des derniers Grands Tétras du Massif, signe de la préservation de l'environnement qui vous est offert. C'est un réservoir à neige et il n'est pas rare que des skieurs parcourent encore le Massacre au mois d'avril.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Les bonnes pratiques sur les pistes de ski



En skating, j'évite
les traces de classique



Je respecte
l'environnement



Pour accéder aux pistes
je paye mon Pass



Marquée fermée le 20/04/2024 à 14h15

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinothe des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Lieux de renseignement

Office de Tourisme Station des Rousses
495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES
infos@lesrousses.com
Tel : 03 84 60 02 55
<https://www.lesrousses.com/>



Source



Espace Nordique Jurassien

<http://www.espacenordiquejurassien.com>



GTJ

<https://www.gtj.asso.fr/>